



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-13

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 11 avril 2024 à 19 heures,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Date de convocation : Le 03 avril 2024
Date d'affichage : Le 03 avril 2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Jean-Pierre FLOUR, Michèle CAFFIER, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Julien DIEU, Philippe LELIEVRE

Excusé(e)s avec pouvoirs :

15/19

- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Valérie DELATTRE donne pouvoir à Fabienne PRIMA
- Emilie LISSE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir Michèle CAFFIER

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Alain FIX est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Catherine VANDEKERKHOVE avant de quitter la salle. Mme Catherine VANDEKERKHOVE, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, présente aux membres du Conseil Municipal le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 268 393.93€	1 646 871.61€
Investissement	681 838.67€	703 877.37€

REPORTS exercice N-1	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement		618 962.73€

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2024

Application agréée É-égalité.com

99_DE-062-215203039-20240411-13_2024-DE

Investissement		971 600.39€
----------------	--	-------------

RESTES A REALISER à reporter en N+1	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	-	-
Investissement	303 000.00€	-

RESULTAT CUMULE (fonctionnement et investissement)	1 950 232.60€	3 941 312.09€
--	----------------------	----------------------

Hors de la présence de de M le Maire, Jean-Michel DEGREMONT, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2023 (18 voix pour)

Le Conseil Municipal : les Membres présents,
Fait et délibéré
A La Capelle-Lès-Boulogne,
Le 11/04/2023

Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT



[Handwritten signature of Jean-Michel Degremont]

Certifié et rendu exécutoire le :

15 AVR. 2024



[Handwritten signature]

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2024

Application agréée E.legalite.com